

Les abords du collège vont être sécurisés

Le conseil municipal de Périers s'est réuni mardi 23 janvier.

Travaux dans la rue des Ormettes et la rue des Forges

Les élus ont validé le plan de financement du projet d'aménagement et de réfection de la rue des Ormettes et de la rue de Forges. Les travaux qui s'élèvent à 476 129 € pourront bénéficier d'une subvention de l'État (dotation d'équipement des territoires ruraux) de 92 873 € et de 13 800 € d'amendes de police, le reste étant financé par la commune.

Travaux de sécurisation aux abords du collège

Dans l'attente de la rénovation de la place du Fairage, la mairie souhaite sécuriser les abords du collège Le-Fairage. « **On a envisagé de faire un aménagement provisoire de la zone piétonne située devant le collège, pour réguler la circulation des voitures. On va essayer de créer une zone de dépose avec cinq places** », a expliqué Gabriel Daube, maire.

Un cheminement piétonnier sécurisé sera réalisé, de la rue Alfred-Regnault jusqu'au collège. Ces travaux d'un montant de 14 500 € seront subventionnés à hauteur de 20 % par l'État.

Mise aux normes électriques du club house

Dans le cadre de la réhabilitation du gymnase engagée par la communauté de communes Côte-Ouest Centre-Manche, la commune doit procéder à la rénovation du club house utilisé par les associations sportives. Après la rénovation de la toiture, « **il faut faire des travaux de sécurité et de mise aux normes électriques, avec raccordement aux réseaux** ». La municipalité va solliciter l'aide de l'État pour financer ces travaux d'un montant de 26 700 €. À noter que le club house est fermé au public depuis la fin du mois de juin, en raison de la vétusté de l'installation électrique.

Borne électrique

Une borne de recharge électrique sera installée à côté de la maison des associations. La participation financière de la commune est de 21 700 €, dont 5 425 € de subventions.



Un aménagement provisoire sera réalisé aux abords du collège pour la sécurité des piétons. Ouest-France